

De la grossesse à l'accouchement en situation complexe 2

1. Caractéristiques du module

Code : S.SF.371.2012.F.13

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2019-2020

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème} Crédits ECTS : 6

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 15 juillet 2014

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 48% Temps de travail personnel encadré : 38 % Temps de travail personnel individuel : 14%

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi les modules de 1^{ère} année Pas de prérequis Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées (Référence : Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*)

• Ab1

Elles/ils prennent des décisions de manière autonome et assument la responsabilité du soutien, du maintien et de la restauration des processus de santé physiologiques durant les périodes de la maternité, de la construction de la famille, ainsi que durant toutes les étapes de vie marquées par des changements de santé propres aux femmes.

• Ab2

Elles/ils détectent, sous leur propre responsabilité, les écarts de la norme durant la période de fertilité et de périnatalité, et assument la mise en place d'actions efficaces pour la promotion et le maintien de la santé.

• Ab3 :

Elles/ils détectent les processus pathologiques, argumentent leurs actions autonomes et spécifiques, et assument en collaboration interprofessionnelle les interventions de soins diagnostiques, thérapeutiques et palliatives,

• Ab4

Elles promeuvent avec efficacité les composantes physiologiques des processus déviants de la norme.

• Bb3 :

Elles/ils maintiennent la communication même dans des situations à évolution rapide qui nécessitent des décisions immédiates, en incluant toutes les personnes concernées et en garantissant la qualité du processus décisionnel

• Db2

Elles/ils évaluent et documentent en permanence et de façon systématique leur activité professionnelle, en se référant à des recommandations basées sur les données probantes. Elles anticipent leurs actions en fonction de leurs connaissances, expériences et intuition.

• Eb1

Elles/ils s'engagent pour la prévention et la promotion de la santé de la femme, de l'enfant et de la famille, quelles que soient les composantes socio-culturelles.

• Fb2

Elles/ils analysent les résultats scientifiques de manière systématique et critique, elles articulent expériences cliniques et données probantes et transfèrent efficacement ces acquis dans la pratique.

• Gb3

Elles/ils acquièrent en permanence des connaissances professionnelles actualisées et adaptent leurs pratiques à ces dernières.

Haute école de santé
Genève

Domaines de formation (Référence : HES-SO. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012, filière de formation Sage-femme*)

- | | | |
|--|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Interventions professionnelles – D1 | <input type="checkbox"/> Problèmes sociaux et sanitaires, réponses institutionnelles – D4 | <input type="checkbox"/> Technologies et leurs fondements scientifiques – D6 |
| <input type="checkbox"/> Professions, institutions et organisations – D2 | <input checked="" type="checkbox"/> Sciences de la santé – D5 | <input type="checkbox"/> Projet de formation et projet – D7 professionnel |
| <input type="checkbox"/> Individus, cultures et sociétés – D3 | | |

D1 Interventions professionnelles

Regroupe les enseignements et dispositifs de formation relatifs aux cadres conceptuels et à la méthodologie spécifique des diverses professions. Inclut des méthodologies variées comme l'évaluation clinique (clinical assessment), l'observation, les entretiens, la relation d'aide, la déontologie, l'éthique, la maîtrise de l'implication personnelle dans les actes professionnels.

D5 Sciences de la santé

Enseignements et dispositifs de formation relatifs aux multiples déterminants de la santé, aux notions d'équilibre et de déséquilibre, incluant les savoirs contributifs nécessaires à une offre en soins ou une prise en charge spécifiques.

Objectifs généraux du module

- S'approprier le contenu théorique de pathologies médicales qui ont une répercussion durant la grossesse ou qui sont déclenchées par la grossesse (ainsi que les répercussions postnatales).
- S'approprier le contenu théorique sur les différentes urgences périnatales et les différents types de chocs.
- Appréhender le processus de deuil périnatal et participer activement au séminaire du deuil périnatal.
- Accompagner, la femme, le couple lors d'urgences.
- Percevoir l'urgence d'une situation périnatale et les réponses à donner.
- S'approprier le rôle professionnel de la sage-femme dans les situations pathologiques, urgentes, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire.
- S'exercer au raisonnement clinique à partir de situations complexes présentées sous forme de vignettes cliniques.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Cf. plan de cours/module

Contenus

Travail étudiant sous forme de classes inversées permettant l'acquisition des compétences visées (point 3 ci-dessus) :

- Vignettes cliniques sur différentes thématiques à travailler avant les *cours-réponses* organisés, qui permettront d'amener des réponses aux vignettes cliniques en question.
- S'approprier les principaux éléments du contenu théorique disponible sur moodle en lien avec les vignettes cliniques.
- Répondre aux questions des vignettes cliniques avant le cours-réponse.
- Travailler les différentes activités proposées dans moodle (activités pédagogiques)
- Cours magistraux sur certaines thématiques spécifiques comme la neurologie et la dermatologie (selon le plan de cours).
- Une pratique simulée en lien avec l'hémorragie du 3ème semestre de la grossesse.
- Une pratique simulée concernant la gestion des appels téléphoniques en cas d'urgence.
- Ateliers concernant l'utilisation du cardiocytographe en situations complexes exclusivement sur moodle (obligatoire)
- Cours et séminaires sur le deuil périnatal.
- *Clinical assessment* en neurologie et la dermatologie

Formes d'enseignement et d'apprentissage

1. Cours magistraux
2. Cours-réponses
3. Travail personnel en lien avec les vignettes cliniques
4. Activités pédagogiques en e-learning
5. Séminaires
6. Relation professionnelle : accompagnement et deuil périnatal
7. Pratiques simulées (hémorragie et entretien téléphonique)
8. *Examen clinique (atelier pratique)*

Exigences de fréquentation :

80% de taux de présence est requis sur l'ensemble du module, avec un 20% d'absence toléré sur le nombre d'heures total de cours en présentiel.

Attention : Les types de cours désignés ci-dessous sont obligatoires :

Pratiques Simulées – Ateliers pratique (y compris *Examen clinique*) - Pratique réflexive - Accompagnement corporel – Relations professionnelles - Séminaires

Les absences à ces types de cours doivent être dûment certifiées (certificat médical) ou justifiées par des causes majeures évaluées par la responsable de module ; ces absences doivent faire l'objet d'une information préalable (e-mail) à la référente du module. Un travail personnel complémentaire sera alors exigé, les consignes seront précisées par la référente du module. La date de reddition du travail complémentaire ainsi que sa qualité devront être conformes aux consignes de la responsable du module. En cas de non-respect des consignes, l'étudiant-e obtiendra la note F et devra répéter le module.

Si les absences cumulées aux cours obligatoires et aux cours non désignés comme tels dépassent 20 % du temps de présentiel total du module, le module ne peut être validé : l'étudiant obtient dès lors la note F et le module doit être répété.

Les situations exceptionnelles sont réservées.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A. Un examen écrit en semaine 23 qui compte pour 50% de la note finale du module.
- B. Un examen clinique en semaine 23 qui compte pour 50% de la note finale du module.

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du point ci-dessus.

Les exigences de fréquentation mentionnées ci-dessus au point 4 doivent être satisfaites.

Notes minimales : la note minimale exigée pour l'évaluation A et pour l'évaluation B est de 4/6.

La note finale du module correspond à la moyenne des notes A et B.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module Pas de remédiation

- Modalités : Si l'examen écrit (A) est insuffisant : un nouvel examen oral est réalisé et déterminé par la référente du module. Si l'examen clinique (B) est insuffisant : un nouvel examen oral est réalisé et déterminé par la référente du module.
- Période : semaine 37.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E pour l'ensemble du module en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, un évaluateur supplémentaire peut être requis.

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

Obstétrique : la bibliographie obstétricale sera remise avec chaque cours spécifique.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Catia Nunno Paillard

Enseignants :

- Divers enseignants vacataires
- Enseignants HEdS : C. Nunno Paillard, D. Aubert Burri, C. Sutter, C. Godard, A. Gendre, M. Elmaleh, A. Gonzalez Gomez, S. Galley, S. Racine

Descriptif validé le 30 janvier 2020 par

Catia Nunno Paillard
Responsable de la filière